



Déclaration liminaire
CHSCT D 94 du 26 mars 2020

Madame la Directrice Académique,

Mesdames, Messieurs membres du CHSCT,

Chers collègues,

L'UNSA Éducation souhaite remercier, féliciter et soutenir l'ensemble des personnels de santé se battant pour le bien de tous contre la pandémie du Covid-19 que nous connaissons sur toute la France. L'UNSA remercie également l'ensemble du personnel pour leur extraordinaire réactivité lors du vendredi qui a suivi l'annonce de la fermeture des établissements scolaires pour l'organisation de l'accueil des enfants des personnels de santé et pour le télétravail et la continuité pédagogique.

Notre fédération œuvre au quotidien pour que dans chaque circonscription l'accompagnement des équipes enseignantes se fasse au plus près de leurs inquiétudes et de leurs besoins.

L'UNSA Éducation est soucieuse de la mise en place de l'accueil des enfants des personnels de santé dans des conditions sanitaires à la hauteur des recommandations de l'Agence Régionale de Santé et du ministère de la Santé. C'est en ce sens que notre fédération demande à ce que les conditions sanitaires optimales soient respectées et si nécessaire qu'elles soient rappelées aux municipalités par l'Education Nationale. Cet accueil doit résulter d'une concertation entre l'Education Nationale, les collectivités territoriales et les associations. Elle ne peut reposer que sur le volontariat des équipes enseignantes sans prendre le risque de la voir devenir inopérante, surtout si l'accueil vient à être renforcé avec les week-end et les vacances.

Notre fédération s'interroge sur une possible sollicitation des internats pour la mises en confinement de personnes potentiellement infectées revenant de l'étranger.

L'UNSA est en désaccord total avec la demande faite par le ministre de

l'Education Nationale et de la Jeunesse aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école, aux IEN et aux DASEN de signer des attestations de déplacement dérogatoire destinées aux parents d'élèves ainsi que sur les demandes de certains chefs d'établissement, qui exigent la présence de personnels administratifs alors que le télétravail peut être mis en place, même pour les personnels administratifs qui sont logés dans l'enceinte de l'établissement.

Notre fédération souhaite alerter sur les pressions qui peuvent être ressenties du fait de la communication maladroite du ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse risquant d'engendrer chez le personnel une démotivation et de l'épuisement.

En conclusion, notre fédération appelle à la responsabilité de chacun pour faire preuve de la solidarité la plus absolue dans cette période de crise sans précédente avec comme objectif premier de permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire de sauver des vies en accueillant du mieux possible les enfants et en gardant un lien privilégié avec les familles.

Dans cette période difficile l'heure est à la bienveillance, à la solidarité, à l'entraide et à la nécessité de rassurer le plus possible l'ensemble des personnes.

Merci, Mesdames et Messieurs, pour l'attention apportée à ce propos.

Sylvie JURAVER	Patrice GRACCHUS	Maeve TREILLET	Alexis FRECHOSO
<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>